



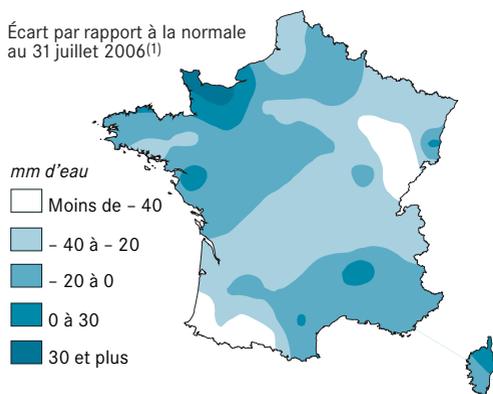
Météorologie

Les conditions sèches de l'été 2005 se sont poursuivies tout l'hiver sur la majorité des régions. Le froid de février et de début mars a sensiblement retardé la végétation, notamment les productions de légumes d'hiver. Les grandes cultures, encore à un stade précoce de développement, n'ont pas souffert du manque d'eau hivernal. Les pluies abondantes survenues en mars, puis les températures douces d'avril ont permis aux cultures de rattraper leur retard et d'atteindre de bons potentiels de rendement à la fin du printemps.

Au cours de l'été, températures et précipitations ont montré des variations fortes et contrastées. Les précipitations se sont rarifiées en juin et juillet. Au 31 juillet, les réserves en eau des sols n'étaient supérieures aux normales que très localement et la sécheresse, d'abord ponctuelle, s'étendait. Associées à ces précipitations faibles, les fortes chaleurs enregistrées de mi-juin à fin juillet ont affecté les rendements des céréales à paille et du colza. Parallèlement, des mesures de restriction des usages de l'eau, mises en œuvre dès le mois de juin dans certaines régions, ont limité l'irrigation, pénalisant le rendement des cultures d'été et notamment celui du maïs. Le mois d'août, très pluvieux par endroits et très frais, puis la douceur des températures de l'automne ont limité les pertes estivales sur la production d'herbe.

État des réserves en eau

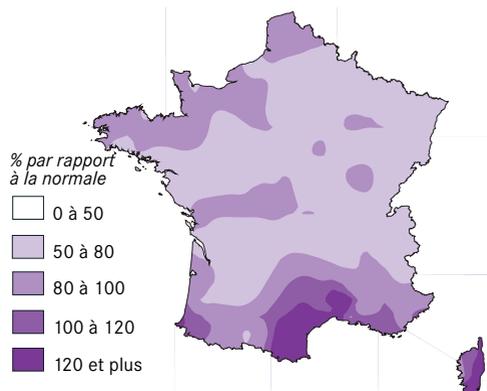
Écart par rapport à la normale au 31 juillet 2006⁽¹⁾



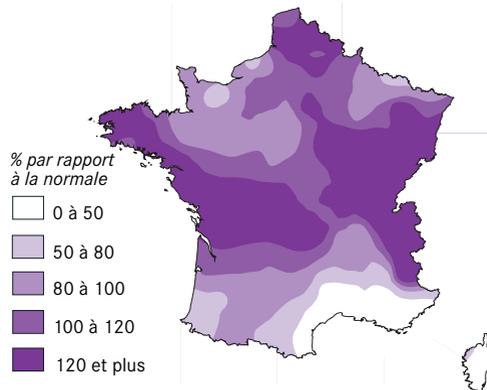
(1) Pour une réserve utile de 150 mm.
Source : Météo France.

Précipitations cumulées

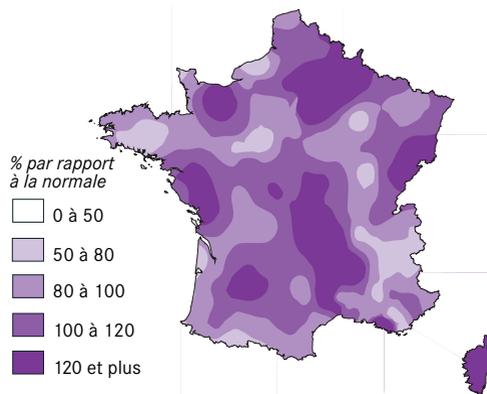
du 1^{er} septembre 2005 au 28 février 2006



du 1^{er} mars 2006 au 31 mai 2006



du 1^{er} juin 2006 au 30 septembre 2006



Source : Météo France.

Utilisation du territoire

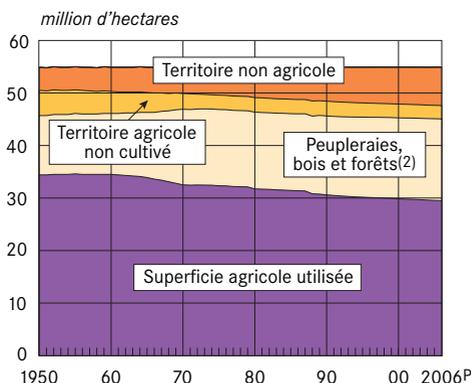
1

L'agriculture occupe 32 millions des 55 millions d'hectares du territoire métropolitain français, et les bois et forêts 15,5 millions. Le reste, 7 millions d'hectares environ, est appelé territoire non agricole. Il couvre les sols bâtis, revêtus ou stabilisés artificiellement, et les espaces naturels (fleuves, lacs, glaciers, etc.).

La surface agricole (utilisée ou non) diminue régulièrement depuis un demi-siècle. Cette libération de terres bénéficie aux superficies boisées et au territoire non agricole, qui augmentent respectivement en moyenne de 76 000 et 51 500 hectares par an depuis 1950. Depuis 1970, la progression des superficies boisées s'est ralentie, tandis que le territoire non agricole accentue son extension. La partie « naturelle » (fleuves, lacs, glaciers, rocs, etc.) de ce dernier est assez stable. En revanche, la partie « artificielle » (sols bâtis, revêtus, etc.) progresse de manière continue, traduisant la poussée de l'urbanisation. Elle représente 72 % du territoire non agricole, soit plus de 5 millions d'hectares.

L'habitat individuel occupe à lui seul plus de 55 % des sols bâtis, devant les constructions à usage agricole (12 %), celles à usage industriel (6 %) et l'habitat collectif (5 %). Il concentre par ailleurs 64 % des espaces verts alors que les surfaces destinées à l'environnement, aux sports et loisirs n'en couvrent que 20 %.

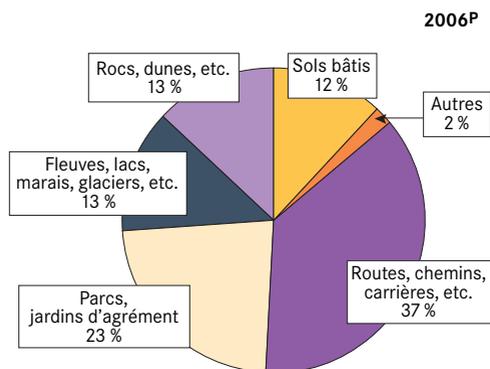
Territoire métropolitain



	1950 ⁽¹⁾	1980	1990	2000	2006 ^P
<i>millier d'hectares et %</i>					
Superficie agricole utilisée	34 407 62,7	31 744 57,8	30 596 55,7	29 854 54,4	29 505 53,7
Peupleraies, bois et forêts ⁽²⁾	11 301 20,6	14 615 26,6	15 026 27,4	15 406 28,1	15 556 28,3
Territoire agricole non cultivé	4 780 8,7	2 757 5,0	2 807 5,1	2 627 4,8	2 544 4,6
Territoire non agricole	4 431 8,1	5 804 10,6	6 490 11,8	7 033 12,8	7 313 13,3
Total	54 919 100,0				

(1) Chiffres recalés sur la surface totale de la France calculée par l'IGN.
(2) La progression entre 1950 et 1980 s'explique en partie par des changements de méthodes d'estimation.
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle.

Territoire non agricole



	1982	1990	2000	2006 ^{P(1)}
<i>millier d'hectares</i>				
Routes, chemins, carrières, etc.	2 190	2 301	2 508	2 709
Parcs, jardins d'agrément	780	953	1 463	1 670
Fleuves, lacs, marais, glaciers, etc.	1 017	1 075	1 082	986
Rocs, dunes, etc.	1 039	1 030	943	943
Sols bâtis	758	971	898	866
Autres	160	161	140	141
Total	5 943	6 490	7 033	7 313

(1) L'échantillon de l'enquête Teruti a été modifié en 2005. La comparaison des données entre 2000 et 2006 peut en être légèrement affectée.
Champ : le territoire dit « non agricole » exclut également les peupleraies, bois et forêts.
Source : Agreste - Teruti et statistique agricole annuelle.

Utilisation du territoire

L'importance relative de la superficie agricole utilisée dans la surface totale de chaque département permet d'opposer schématiquement, autour d'une ligne Bordeaux-Nancy, la moitié nord de la France, plus agricole, à sa moitié sud qui regroupe les zones de montagne et la plupart des zones agricoles défavorisées. Dans la période récente, le territoire agricole a été modifié par la réforme de la politique agricole commune (PAC) de 1992. Au sein des terres arables, les surfaces en céréales, oléagineux, et protéagineux (COP) régressent, au profit des jachères. Après les replis de 1993 et 1994, ces surfaces avaient augmenté jusqu'en 1998. Elles se stabilisent depuis autour des 11,5 millions d'hectares.

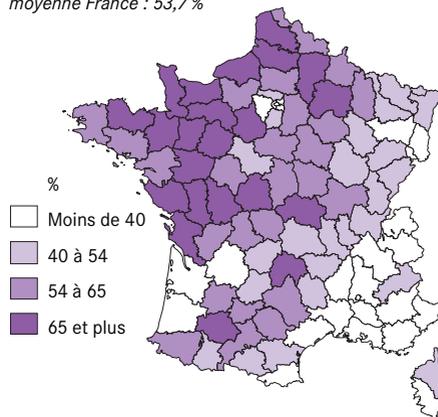
Les surfaces en jachère agronomique « nue » (traditionnelle et aidée au titre de la PAC), proches des 2 millions d'hectares en 1993 et 1994, ont ensuite diminué pour revenir à 875 000 hectares en 1998. Depuis l'extension de 1999, imputable au passage au taux de gel obligatoire à 10%, leur surface a progressé et elle atteint en 2006 1,3 million d'hectares. La jachère industrielle (gel productif) en baisse jusqu'en 2003 s'accroît de nouveau depuis avec le développement des cultures énergétiques (colza pour diester). La réforme de la PAC n'a, en revanche, pas affecté les surfaces fourragères ni celles des cultures permanentes (vignes, vergers).

Territoire agricole

Part de la SAU dans la surface totale

2006P

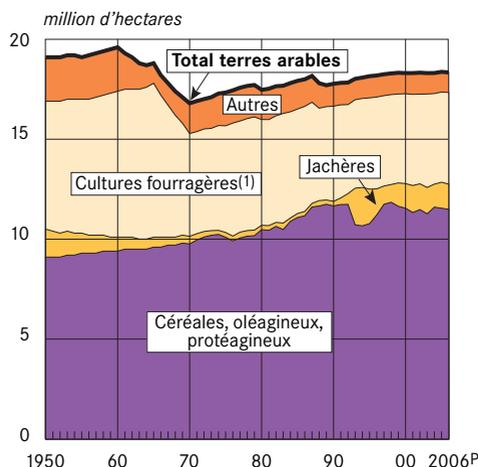
moienne France : 53,7%



	1950	1980	1990	2000	2006P
<i>millier d'hectares et %</i>					
Terres arables	19 137 55,6	17 472 55,0	17 774 58,1	18 308 61,3	18 339 62,2
Superficies toujours en herbe	13 221 38,4	12 850 40,5	11 437 37,4	10 251 34,3	9 925 33,6
Vignes, vergers, autres	2 050 6,0	1 422 4,5	1 385 4,5	1 294 4,3	1 241 4,2
Superficie agricole utilisée	34 407 100,0	31 744 100,0	30 596 100,0	29 854 100,0	29 505 100,0

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle.

Terres arables



	1950	1980	1990	2000	2006P
<i>millier d'hectares et %</i>					
Céréales, oléagineux, protéagineux	9 054 47,3	10 497 60,1	11 660 65,6	11 549 63,1	11 493 62,7
Jachères	1 405 7,3	221 1,3	233 1,3	1 230 6,7	1 260 6,9
Cultures fourragères(1)	6 435 33,6	5 292 30,3	4 759 26,8	4 496 24,6	4 588 25,0
Autres	2 242 11,7	1 461 8,4	1 123 6,3	1 033 5,6	999 5,5
Terres arables	19 137 100,0	17 472 100,0	17 774 100,0	18 308 100,0	18 339 100,0

(1) Y compris racines et tubercules fourragers (betteraves, choux, topinambours), hors superficies toujours en herbe.
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle.

Utilisation du territoire

1

Les grandes cultures (céréales, oléagineux, protéagineux, betteraves et autres cultures industrielles) couvrent un peu plus de 40% de la superficie agricole utilisée. Leur surface globale a augmenté de manière continue jusqu'à la mise en place de la PAC en 1992. Après le recul de 1993, suivi d'expansions jusqu'en 1998, leur niveau s'est stabilisé depuis autour des 12 millions d'hectares. En 2006, la sole céréalière recule de près de 120 000 hectares par rapport à 2005, du fait de la baisse des superficies en maïs (- 160 000 hectares) pour la deuxième année consécutive, et malgré une progression des surfaces d'orge (+ 68 000 hectares). Dans le même temps, les surfaces des oléagineux, et plus particulièrement de colza non alimentaire, progressent (+ 164 000 hectares); celles des protéagineux chutent (- 100 000 hectares).

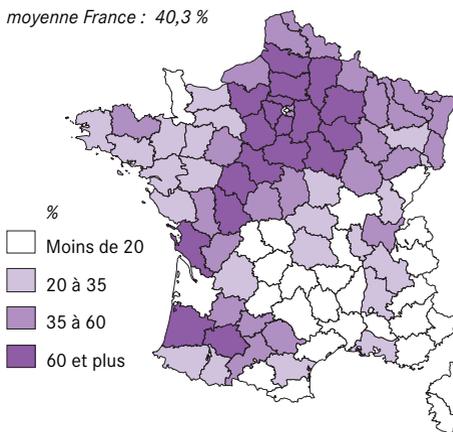
Les grandes cultures se concentrent essentiellement dans les régions Centre, Picardie et Île-de-France, mais sont également présentes en Alsace et dans le Sud-Ouest.

Les surfaces en cultures permanentes (vignes, vergers) ont fortement diminué au cours des années quatre-vingt, avec les mesures d'arrachage de vignes à vins de consommation courante, qui visaient à limiter les excédents. Ces arrachages ont modifié la répartition des surfaces en vignes à raisin de cuve, à l'avantage de la viticulture d'appellation. Les cultures permanentes sont surtout localisées dans les régions du pourtour méditerranéen et du Sud-Ouest, ainsi que dans la vallée de la Loire.

Grandes cultures

Part des grandes cultures dans la SAU **2006P**

moyenne France : 40,3 %



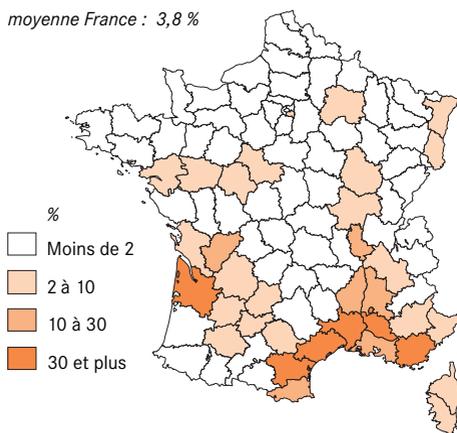
	1960	1980	1990	2000	2006P
	<i>millier d'hectares et %</i>				
Céréales	9 196 92,1	9 892 89,1	9 031 74,0	9 074 75,4	9 058 75,7
Oléagineux	74 0,7	506 4,6	1 916 15,7	2 009 16,7	2 112 17,6
Protéagineux	160 1,6	75 0,7	713 5,8	466 3,9	323 2,7
Betteraves industrielles	428 4,3	549 4,9	474 3,9	410 3,4	379 3,2
Autres cultures industrielles	127 1,3	77 0,7	78 0,6	77 0,6	98 0,8
Total grandes cultures	9 985 100,0	11 099 100,0	12 212 100,0	12 036 100,0	11 970 100,0

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle.

Cultures permanentes

Part des cultures permanentes dans la SAU **2006P**

moyenne France : 3,8 %



	1960	1980	1990	2000	2006P
	<i>millier d'hectares et %</i>				
Vignes	1 462 74,4	1 157 81,3	952 78,8	897 78,6	882 79,3
dont vins d'appellation ⁽¹⁾	///	377 34,9	434 49,1	484 57,0	478 56,7
autres vins ⁽¹⁾	///	704 65,1	449 50,9	368 43,0	351 41,6
Vergers	478 24,3	243 17,1	234 19,4	219 19,2	204 18,4
Autres cultures permanentes	24 1,2	23 1,6	22 1,8	25 2,2	26 2,3
Total cultures permanentes	1 965 100,0	1 422 100,0	1 209 100,0	1 141 100,0	1 112 100,0

(1) Superficie en production.
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle.

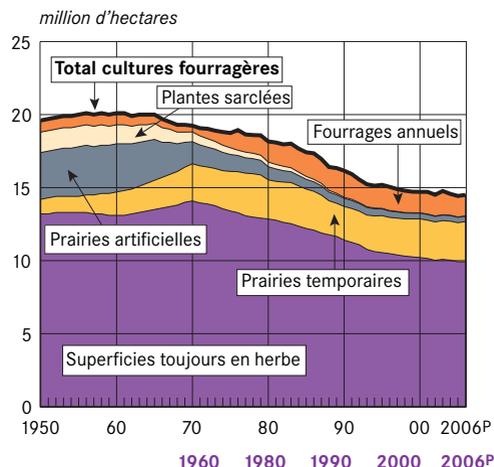
Utilisation du territoire

Les cultures fourragères connaissent, depuis le milieu des années soixante, une diminution continue de leurs surfaces, à l'exception de l'année 2003 (où suite à la sécheresse, une partie supplémentaire du maïs initialement destiné au grain avait été récoltée sous forme de fourrage). 5 millions d'hectares ont ainsi changé de destination entre 1965 et 1993. Une partie des terres rendues disponibles a bénéficié aux grandes cultures. Cette progression des labours aux dépens des prairies permanentes a été très sensible dans certaines régions comme Basse-Normandie, Poitou-Charentes, Champagne-Ardenne et Bourgogne. Depuis la réforme de la PAC de 1993, on assiste à une certaine stabilisation des surfaces fourragères.

Au sein des cultures fourragères, les surfaces en fourrages annuels se sont toutefois accrues jusqu'en 1990. Cet essor, en particulier du maïs, a résulté de mouvements d'intensification de l'élevage dans des régions comme la Bretagne, qui ont reconverti des surfaces consacrées auparavant aux grandes cultures, et même aux prairies, en cultures fourragères intensives.

La hiérarchie des régions herbagères ne s'est cependant que peu modifiée depuis quarante ans même si, partout, les prairies ont perdu du terrain, quoique dans une moindre mesure pour l'Auvergne et le Limousin. Dans les régions d'élevage, la part des prairies dans la superficie agricole utilisée est supérieure à 70 %.

Cultures fourragères



	1960	1980	1990	2000	2006P
<i>millier d'hectares</i>					
Total cultures fourragères	20 051	18 170	16 163	14 712	14 514
<i>millier d'hectares</i>					
Fourrages annuels	813	1 410	1 817	1 440	1 441
dont maïs-fourrage	///	1 155	1 767	1 396	1 374
Plantes sarclées fourragères	1 323	324	85	25	24
dont betteraves fourragères	766	182	53	20	17
Prairies artificielles	3 277	902	554	394	372
Prairies temporaires	1 576	2 682	2 298	2 646	2 752
Superficies toujours en herbe	13 063	12 852	11 409	10 207	9 925

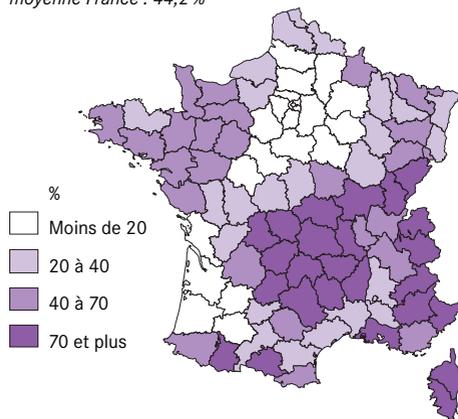
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle.

Prairies

Part des prairies(1) dans la SAU

2006P

moyenne France : 44,2 %



(1) Prairies artificielles, temporaires et superficies toujours en herbe.
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle.

	1960	1980	1990	2000	2006P
<i>millier d'hectares</i>					
France	17 916	16 436	14 261	13 247	13 049
dont					
Midi-Pyrénées	1 617	1 478	1 370	1 323	1 325
Auvergne	1 262	1 278	1 275	1 234	1 204
Pays de la Loire	1 490	1 519	1 177	1 136	1 129
Rhône-Alpes	1 490	1 321	1 137	1 043	1 034
Bourgogne	1 083	1 078	948	902	896
Basse-Normandie	1 198	1 071	910	831	791
Limousin	797	773	751	756	755
Bretagne	833	987	783	732	714
Provence-Alpes-Côte d'Azur	725	669	727	721	709